



Syndicat CGT du SDIS 76

PROCES VERBAL Commission Exécutive du Mardi 11 Février 2020

Présents : Eloïse Lefebvre, Gladys Teinturier, Sebastien Fillette, Thomas Bru, Renaud Jan, Arnaud Duval, Jérémy Ménard et Mathieu Gibassier.

Excusés : Yacine Mouffadal, Matthieu Denis, Thierry Lemarié et Fabien Douillet.

Trésorerie :

Éloïse nous fait un point détaillé de nos comptes.

La commission financière de contrôle se réunira prochainement afin de présenter le bilan comptable lors de notre congrès du 7 Avril prochain.

Vendredi 14 Février, Éloïse et Sébastien Roussel auront rendez-vous dans une concession automobile pour étudier le prix des locations de voitures pour le syndicat.

Vie syndicale :

Le décompte est fait sur nos autorisations d'absence.

Vendredi, une réunion santé au travail aura lieu à l'UD de Rouen. Thomas y participera.

La prochaine CSD aura lieu le 31 Mars 2020.

La prochaine réunion dialogue social aura lieu le 5 Mars.

Manifestation nationale :

Le 28 Janvier, 3 bus ont été au départ de notre SDIS afin de participer à la manifestation nationale de Paris. La principale avancée obtenue concerne la modification du décret sur la prime de feu. En effet, le Ministre de l'Intérieur s'est engagé (par écrit) à augmenter cette prime de 19 à 25 % de nos salaires de base indiciaire. Par contre, pas d'avancée sur des questions de fond concernant le service public d'incendie et la sécurité civile de demain, le financement, les effectifs, ni sur la question des retraites... Les représentants CGT des SDIS se

réuniront à Montreuil Mardi prochain pour décider des suites à donner au mouvement national.

Réunions des bases :

Comme énoncé dans le paragraphe précédent, les représentants CGT des SDIS ont rendez-vous Mardi 18 Février à Montreuil pour faire part du ressenti des agents à propos des manifestations nationales.

Mathieu, Sébastien et Thomas représenteront le SDIS 76 à cette réunion.

Le 1^{er} constat est que l'intersyndicale a pris des décisions rapides sans avoir consulté la base au préalable, et que beaucoup d'agents ont un sentiment d'inachevé.

Retraite :

Nous continuons à nous battre contre la réforme des retraites.

Des pompiers étaient présents Jeudi dernier dans les cortèges du Havre, de Rouen et de Dieppe. Les prochaines manifestations auront lieu Jeudi 20 Février. Nous travaillons au sein du syndicat pour des actions futures en parallèle des actions inter-professionnelles. Nous allons dans un premier temps déposer un préavis de grève le 20 février et appeler les agents du sdis à participer en nombre et en tenue aux manifestations.

Intersyndicale locale:

Depuis le 15 Octobre dernier, à l'image de l'intersyndicale qui existe au niveau nationale, les 3 syndicats du SDIS 76 se sont alliés pour l'organisation des manifestations sur Paris et Troyes (location de bus, dépôt de préavis, affichages, inscriptions, sandwichs...) Suite au préavis de grève déposé par le syndicat autonome le 17 Janvier dernier, nous leur avons adressé un courrier faisant part de notre étonnement et demandant que nos 2 bureaux se réunissent pour échanger, en rappelant que c'est unis que nous serons plus forts pour continuer d'obtenir des avancées bénéfiques aux agents. Un responsable SA nous a signalé que la décision serait prise au niveau de l'assemblée générale en date du Vendredi 7 Février à savoir si, oui ou non, le SA aurait la volonté de s'allier à la CGT en intersyndicale locale. Ainsi, suite à cette assemblée générale, la décision a été prise : le SA ne s'alliera pas à la CGT sur les sujets futurs de notre SDIS. Le nouveau Président du SA a informé Mathieu Gibassier de cette décision Lundi dernier par téléphone. Nous en prenons acte, bien que cette décision nous

surprenne dans la mesure où elle va à l'encontre de l'intérêt des agents et de la demande formulée par certains d'en eux.

Tournée des centres :

Depuis le début de l'année, nous avons réalisé 21 réunions d'informations syndicales sur une grande partie de nos centres de secours. Les principales problématiques rencontrées concernaient essentiellement les effectifs dans les centres, les avancements de grades et le pouvoir d'achat des agents.

Renaud et Arnaud se proposent de continuer les permanences dans les cis Havrais 1 fois par mois car nous n'avons toujours pas de représentant CGT affecté au sein de ces CIS.

Cahier revendicatif :

En Décembre 2018, notre syndicat a réalisé un cahier revendicatif. Celui-ci devra être mis à jour prochainement au vu des changements que nous avons connus dernièrement.

Congrès :

Notre congrès approche. Nous nous sommes répartis des tâches aujourd'hui afin de préparer au mieux cet événement. Mathieu préparera les cartons d'invitation ainsi que les coupons-réponses. Gladys s'occupera d'envoyer le tout par voie postale. (Si vous avez changé d'adresse, merci de nous avvertir afin que nous puissions modifier vos coordonnées dans notre base de données). Arnaud et Jérémy se chargent de faire des devis pour le repas du midi. Éloïse préparera le bilan comptable et fera un point sur les cotisations, enfin Thomas préparera l'ordre du jour. Pour rappel, le congrès de notre syndicat aura lieu le 7 Avril 2020 à Dieppe. Réservez dès à présent cette date ! Le congrès permet de faire le point sur le syndicat en général (la vie syndicale, la trésorerie, l'actualité, les actions futures). Il permet également d'élire vos représentants syndicaux à la commission exécutive du syndicat qui porteront les axes revendicatifs définis collectivement.

CIS Elbeuf :

Suite aux réunions qui ont été faites sur les 3 équipes de garde d'Elbeuf, nous avons pris rendez-vous avec le Chef de centre Lundi dernier pour aborder 2 problématiques. La première concerne les effectifs du centre. En effet, au vu de

sa situation géographique et de son isolement, ce centre de secours est trop rapidement « dé-poilé » et a du mal à être recouvert par un autre centre notamment en engins spécifiques. La deuxième problématique concerne le management du centre. Nous avons remonté le souhait des SPP du centre d'avoir un chef de centre plus présent et donc plus à l'écoute de ces agents.

Commission de réforme :

Le 8 Février, Sébastien a siégé à une commission de réforme pour le cas d'un agent qui a eu un congé de maladie ordinaire mais déclaré non imputable au service.

CAP 30 Janvier :

Le 30 Janvier dernier nous avons assisté à la commission administrative paritaire SPP cat C. A notre demande, un dossier a été remis sur table et il a permis la nomination de 6 Adjudants supplémentaires pour l'année 2020 (en remplacement des départs à la retraite).

Réunion PATS :

Nous allons organiser des réunions d'informations syndicales à la direction, à l'école départementale et aux 3 groupements pour parler entre autres des avancées sur le RIFSEEP.

Le 16 Mars, nous serons au groupement Ouest à 9h,

le 17 Mars, nous serons à la direction à 9h (salle CA) puis à 14h30 au groupement Sud,

le 20 Mars, nous serons à 9h à l'école départementale puis à 14h30 au groupement Est.

Nous rappelons que les réunions d'informations syndicales sont autorisées pour TOUT le personnel pendant les heures de service (art 18 de notre protocole sur l'exercice du droit syndical)

Mathieu G se charge de prévenir les chefs de groupement (fonctionnels et territoriaux) de notre venue. Venez nombreux !

Signature prévoyance :

Le 30 Janvier nous avons assisté à la signature de notre contrat de prévoyance SDIS/MNT. Pour rappel, la prévoyance est GRATUITE pour TOUT le personnel du SDIS. Le contrat gratuit prend en charge le remboursement du maintien de

salaires en cas de congés maladie ordinaire, de congés longue maladie et de congés longue durée à hauteur de 95% (au lieu du mi-traitement)

De plus, des options payantes sont disponibles à prix intéressants, cela concerne l'invalidité à 95%, le complément invalidité-retraite ou la garantie décès. Pour les agents qui ne sont pas encore inscrits, il n'est pas trop tard, les inscriptions sont encore possibles jusqu'au 31 Décembre 2020 sans questionnaire médical.

CHSCT extraordinaire :

Le service a souhaité réunir le 4 février, un CHSCT extraordinaire pour présenter un rapport (remis sur table) d'analyse CARSAT fait sur 2 tenues de feu suite à l'incendie de Lubrizol.

Nous avons, par la suite, demandé au service de refaire les premières analyses avec ces dernières tenues pour pouvoir faire un comparatif avec des méthodes d'analyses identiques.

Expertise Lubrizol :

C'est le cabinet Aliavox qui a été retenu pour réaliser cette expertise. Pendant environ 6 semaines, ses agents iront à la rencontre des acteurs de cette intervention. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux si vous avez des remarques concernant cet incendie. Ces experts sont indépendants et votre démarche d'aller les rencontrer se fait sur la base du volontariat. Vous pouvez également joindre Éloïse qui vous mettra en relation avec Aliavox. Le rapport d'expertise sera rendu vers fin mai.

Mathieu G. a rédigé ce Procès-Verbal.

La prochaine CE aura lieu le Jeudi 19 Mars à Gambetta